

**Côté République Française**  
**Département du Bas-Rhin**  
**Arrondissement de Haguenau-Wissembourg**

**Extrait du registre des délibérations du conseil  
communautaire de la communauté de communes Sauer  
Pechelbronn**

**Séance du 12/07/2021**

**Date de la convocation:**

06/07/2021

**Date d'affichage:**

06/07/2021

L'an 2021 et le 12 juillet à 18 heures 30 minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en présentiel au relais de l'amitié à Durrenbach, sous la présidence de ISEL Roger, délégué titulaire.

**Nombres de membres:**

Afférents au conseil  
communautaire : 36  
En exercice : 36  
Votants : 33

**Elus présents : ISEL Roger**

**Titulaires :** MMES : CABIROL de SAINT GEORGES Mireille, DUDT Lysiane, FILSER Marie-Claude (arrivée à 18h45), LEDIG Evelyne, MEYER Monique, STIEFEL Martine, WALTER Clarisse (arrivée à 19h00), WEINLING-HAMEL Elisabeth.

MM : BALL Jean-Claude, BASTIAN Marc, CHARBAU Bernard, FERBACH Dominique, FUCHS Alain, KLEIN Mathias, KLIPFEL Jean-Louis, NIEDERER Gérard, PETER Guillaume, PFEIFFER-RINIE Dominique, SCHERTZ Christophe, SCHMITT André, SCHNEIDER Francis, SIEDEL Dominique, SITTER Pierrot, TRITSCHBERGER Hervé, WACKER Patrick, WALTER Dany, WEISS Damien.

**Suppléants – avec délégation de vote :**

**Suppléants – sans délégation de vote :** MM. HEBTING Benoit, HOCH Georges, JOTZ Ludovic, JUNG Jean-Yves, OSTER Rémy, ROS Jean-Charles.

**Elus excusés - procuration :** M. CUNTZ Freddy donne procuration à Mme WALTER Clarisse, M. MALL Philippe donne procuration à M. SITTER Pierrot, M. WERNERT Stéphane donne procuration à M. PFEIFFER-RINIE Dominique.

**Elu absent :**

**Titulaire :** MME CRONMULLER Martine, MM. RUTSCH François, SCHNEIDER Dominique.

**Suppléants :** MMES : MESSER Caroline, SCHELLENBERGER Michèle, STURM Céline.

MM : FISCHER Alain, ROMIAN Serge, SCHAEFER Marc, STEPHAN Daniel, WEHRUNG Freddy.

**Secrétaire de séance :** M. BALL Jean-Claude

**Réf :** 047.2021

**Vote : A l'unanimité**

Pour : 33

Contre : 0

Abstentions : 0

**Mention exécutoire : Oui**

**047.2021 : Commémoration des 150 ans de la guerre de 1870 : contribution financière intercommunale exceptionnelle aux actions d'animation de portée supra-communale : modification de la délibération n°089.2019.**

*Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,*

*Vu le code général des collectivités territoriales,*

*Vu les statuts définissant la composition et les compétences de la communauté de communes, et l'arrêté préfectoral de création de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn correspondant en date du 24 décembre 2007,*

*Vu l'arrêté préfectoral du 30 juin 2021 portant extension des compétences et modification des statuts de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn,*

*Vu la délibération du conseil communautaire n°009.2017 en date du 20 février 2017 et n°085.2018 du 17.12.2018 définissant l'intérêt communautaire,*

*Vu la délibération n°089.2019 du conseil communautaire en date du 16.12.2019 : « : Commémoration des 150 ans de la guerre de 1870 : contribution financière intercommunale exceptionnelle aux actions d'animation de portée supra-communale »,*

*Considérant le programme d'actions d'animation relatif à la commémoration des 150 ans de la guerre de 1870, dont certaines animations ont pu se dérouler en 2020, l'essentiel des animations ayant été reporté en 2021 en raison de la pandémie de covid 19,*

*Considérant que projet du Théâtre de la Chimère intégrant les écoles locales de réaliser un spectacle historique, trilingue est abandonné, et que d'autres animations viennent compléter l'offre,*

*Vu l'avis favorable de la commission de pôle « tourisme et thermalisme, politique transfrontalière », réunie le 22.06.2021,*

*Vu l'avis favorable du conseil des maires,*

*Vu l'avis favorable du bureau exécutif,*

*Entendu l'exposé du 4ème vice-président Mme Lysiane DUDT, en charge des politiques publiques locales relevant du pôle tourisme et thermalisme, politique transfrontalière,*

*Entendu l'exposé du président, M. Roger ISEL,*

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :**

- **De modifier la délibération n°089.2019 en prenant acte de l'abandon du projet du Théâtre de la Chimère intégrant les écoles locales de réaliser un spectacle historique et de nouvelle programmation d'animations,**
- **De maintenir l'enveloppe initiale de 15 000 €, mais d'en modifier en conséquence le bénéficiaire, et de verser l'enveloppe au syndicat d'initiatives de Woerth, qui en assurera la répartition entre les 3 communes de Morsbronn-les-Bains, Woerth et Froeschwiller au vu des dépenses réalisées en 2020 et 2021 en lien avec la commémoration,**
- **D'autoriser le président à signer la convention de partenariat correspondante,**
- **De charger le président à procéder à toutes les démarches et formalités découlant de cette décision, et à signer tout document concourant à l'exécution de la présente délibération.**

Envoyé en préfecture le 21/07/2021

Reçu en préfecture le 21/07/2021

Affiché le 22/07/2021



ID : 067-200013050-20210712-D\_CC\_047\_2021-DE

*Le président sera chargé de l'exécution de la présente décision.  
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

Pour copie conforme :

DURRENBACH, le 15/07/2021

*Délibération exécutoire de plein droit conformément aux dispositions de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982*

Le président,  
Roger ISEL